

Zeitschrift: Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le Collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses

Herausgeber: Schweizerische Bibliophilen-Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 13 (1939)

Heft: 1: Vereinigung schweizerischer Bibliothekare = Association des bibliothécaires suisses : Nachrichten = Nouvelles

Vereinsnachrichten: Compte-rendu de la 37me assemblée générale : les er, 2 et 3 octobre 1938, à Saint-Gall

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vereinigung schweizerischer Bibliothekare

Association des bibliothécaires suisses

Nachrichten — *Nouvelles*

XV. Jahrgang — No. 1.

25. Februar 1939

REDAKTION: Dr. M. GODET, Schweiz. Landesbibliothek, BERN

Compte-rendu de la 37^{me} assemblée générale, les 1^{er}, 2 et 3 octobre 1938, à Saint-Gall.

C'est dans une atmosphère lourde d'angoisse que se sont déroulés les préparatifs de notre réunion. Jusqu'au dernier instant, tout faisait craindre qu'en présence des relations diplomatiques extrêmement tendues en Europe, l'armée suisse ne fût mobilisée et, par contre-coup, toute activité civile fortement entravée et même suspendue. Par bonheur, à la veille de notre assemblée, une détente se produisit, qui permit aux bibliothécaires de vaquer à leurs travaux. Malgré le caractère sans doute éphémère de ce répit, ils ont goûté avec une reconnaissance émue la cordialité que savent donner à leur accueil nos confédérés de l'extrême frontière, aussi bien ceux de Saint-Gall que ceux de Genève.

Première séance

A 17 h. 30, après une visite de l'église abbatiale et de sa bibliothèque, les congressistes se réunissent dans la salle du Grand Conseil, où le président, M. Félix Burckhardt, ouvre la séance. MM. Brunner et Reymond sont désignés comme scrutateurs et MM. Dejung et Bovet sont chargés du procès-verbal.

Ordre du jour :

1. Rapport du président.
2. Rapport du trésorier et admission de nouveaux membres.

3. Propositions du comité :

- a) Addition au § 3 des Statuts : admission de personnes morales.
- b) Modification du § 7 des Statuts : augmentation du nombre des membres du comité, porté à 9 ou 11 membres. Election complémentaire.
- c) Ouverture d'un crédit pour la section des bibliothèques à l'Exposition nationale de 1939.
- d) Propositions du comité.

4. Propositions individuelles.

- 5. Communications sur les bibliothèques de Saint-Gall, par M. Joseph Müller, bibliothécaire de la Bibliothèque abbatiale, et par M. Hans Fehrlin, bibliothécaire de la Bibliothèque de la Ville.

Le président commence son rapport en évoquant la mémoire de notre président d'honneur, Hermann Escher, décédé le 3 avril 1938, dans sa 81^e année. Fondateur avec Carl Christoph et Jean Bernoulli de notre association, il se dévoua complètement aux intérêts du nouveau groupement et prit à cœur la solution de tous les problèmes qui se sont successivement posés aux bibliothécaires suisses : l'unification des règles de cataloguement, la création d'un catalogue général suisse, la publication de catalogues de périodiques, la constitution de la Bibliothèque pour Tous, la formation professionnelle des bibliothécaires. Il fut enfin l'administrateur avisé de nos modestes ressources. Chez notre collègue, les qualités morales n'étaient pas inférieures aux dons intellectuels, et ce n'est pas sans un sentiment de légitime fierté que nous nous rappellerons qu'Hermann Escher fut un des nôtres.

La mort vient encore de nous enlever, la veille de notre assemblée, E. Tatarinoff, directeur de la Bibliothèque de la Ville de Soleure, que nous aimions à rencontrer dans nos assemblées.

Le comité a dû se séparer avec regrets de M. Frédéric Gardy qui, après une carrière toute consacrée à la Bibliothèque de Genève, a pris sa retraite, non sans avoir fait dans son activité une large part à notre association.

Les Pays-Bas nous ont repris M. Sevensma, appelé à la direction de la Bibliothèque universitaire de Leyde. Ceux qui ont eu le privilège de frayer avec le bibliothécaire de la Société des Nations, et particulièrement ses collègues suisses auxquels il fit avec tant de bonne grâce, l'année passée, les honneurs de sa magnifique bibliothèque, n'oublieront pas cet aimable collègue qui, du reste, continue à faire partie de notre association.

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue aux collègues qui, au nombre de neuf, ont adhéré à notre groupement, dont l'effectif est porté au nombre de 190.

Grâce au dévouement de M. Marcel Godet et de ses collaborateurs, les *Nouvelles* apportent régulièrement à tous les membres l'écho de notre activité. Le 17^e cahier des *Publications* de notre association a donné, sous le titre général de *Documentation und Bibliotheken*, des travaux dus à la plume de quatre de nos collègues.

Le catalogue général ne cesse de s'accroître; il contient, à ce jour, environ un million et demi de titres et a reçu l'adhésion de quelques bibliothèques nouvelles. Mais cet instrument de travail si précieux n'est pas encore mis à contribution comme il devrait l'être. Dans les prêts entre bibliothèques, on ne recourt à lui qu'une fois sur quatre.

La *Liste collective* des bibliothèques suisses, publiée en annexe du *Livre en Suisse*, et dont les frais étaient, jusqu'à ce jour, entièrement assumés par la Bibliothèque nationale, sera payée désormais à frais communs par la Bibliothèque nationale et par les bibliothèques intéressées à cette publication.

Le catalogue des incunables continue à être l'objet des soins de M. Pfister, qui y a incorporé environ 1300 titres sous les lettres C et D. Comme on le sait, c'est grâce à une subvention annuelle de Fr. 4000.— de l'Etat de Bâle à la Bibliothèque de l'Université, que cette entreprise est possible.

Répondant à nos démarches, conjuguées avec celles d'autres groupements, le Département fédéral de l'Intérieur a bien voulu assurer l'avenir de la *Bibliographie scientifique suisse*.

La commission des examens a publié les *Résolutions relatives à la formation professionnelle* et une liste d'ouvrages, intitulée : *Manuels et autres ouvrages recommandés pour la formation professionnelle*, dont la préparation est due, en première ligne, à notre collègue Godet.

La collaboration esquissée, dans notre dernière assemblée, entre notre association et les offices de documentation paraît en bonne voie. D'une enquête poursuivie par la Bibliothèque nationale et la «Studiengruppe für Literaturnachweis» est issu un *Répertoire des centres de documentation existant en Suisse*, contenant une liste de 70 offices de documentation. C'est là une heureuse extension des moyens d'information mis à notre portée. Le Bureau fédéral de statistique vient d'en créer un autre sous la forme d'une *Bibliographie suisse de statistique et d'économie politique*, dont le premier fascicule pour l'année 1937 a été rédigé par notre collègue L. M. Kern.

Le président expose encore d'autres projets de collaboration avec la «Studiengruppe», ainsi qu'avec l'Association suisse de normalisation. Notre collègue Mathys a représenté notre association à la 14^e conférence de la Fédération internationale de documentation, à Oxford, tandis que notre collègue Wirz organisait, à Berne, le congrès des bibliothécaires d'hôpitaux. Un succès complet a couronné ses efforts et c'est grâce à lui que les bibliothécaires d'hôpitaux ont renoncé à créer un groupement autonome, pour adhérer, en principe, à notre association.

Notre participation à l'Exposition nationale suisse de Zurich se manifestera dans la division du «Livre suisse», arrangée avec la collaboration de la Société des écrivains suisses et des organisations des libraires, que notre association sera invitée tout à l'heure à soutenir de ses deniers.

Le congrès de Madrid de 1935 porte déjà ses fruits, grâce à notre collègue Godet. Toutes les bibliothèques de Suisse ont adopté pour leur part le règlement du prêt international.

La Bibliothèque pour Tous, que nous considérons un peu comme notre filleule, a élu M. Fritz Hunziker, le recteur du Gymnase cantonal de Zurich, en qualité de président du Conseil de fondation.

Le président relate ensuite les événements qui ont marqué l'existence des principales bibliothèques suisses au cours de l'année écoulée : les jubilés de la Société de lecture de Bâle, de la Bibliothèque cantonale de Liestal et de la Bibliothèque populaire bernoise. Aux projets déjà connus d'agrandissement des bibliothèques de Lugano et d'Aarau, il faut ajouter ceux de la Bibliothèque de Bâle. A Lucerne, l'idée de la fusion des bibliothèques de cette ville a fait des progrès réjouissants.

Des dons et des achats importants ont enrichi nos bibliothèques. La Bibliothèque nationale, à Berne, a été bénéficiaire d'une donation de 250 ouvrages, en édition de luxe, de la maison fondée à Milan par notre compatriote Hoepli, tandis que la Bibliothèque de la Ville acquérait la bibliothèque de Mülinen, qui comprend des ouvrages et des manuscrits de première importance pour l'histoire de la Suisse et l'histoire du canton de Berne. A Bâle, il faut signaler l'acquisition des collections de H. Huber et C. A. Bernoulli et, à Genève, de la bibliothèque Tronchin.

En présence des événements politiques, d'une immense gravité, qui se déroulent en Europe, notre activité, dit notre président, peut paraître à d'aucuns comme absolument vaine. Il n'en est rien cependant, car en accomplissant notre tâche avec constance, nous remplissons un devoir envers notre patrie et envers la civilisation, dont il n'est pas permis de désespérer sans mettre en doute les progrès acquis au cours des siècles.

2. Le trésorier, M. Dejung, résume les *comptes de l'exercice 1937-1938* de la façon suivante :

<i>Recettes</i>	
Solde	Fr. 6751.76
Cotisations et subventions	» 1250.90
Vente de publications	» 91.29
Intérêts	» 154.40
Total, y compris le solde	Fr. 8248.35
<i>Dépenses</i>	
Assemblée de Genève	Fr. 476.45
Frais d'administration	» 89.21
Subventions (Mélanges Godet et Escher)	» 505.—
Exposition nationale	» 69.—
Publications et imprimés	» 1724.20
Total	Fr. 2863.86
	Fr. 5384.49

Etat de la fortune au 30 juillet 1937 Fr. 6751.76

Etat de la fortune au 30 juillet 1938 » 5384.49

Diminution Fr. 1367.27

Les comptes, vérifiés par MM. Frauenfelder et Reymond, sont adoptés par l'assemblée, reconnaissante envers M. Dejung de sa bonne gestion. MM. Reymond et Husner sont désignés comme vérificateurs des comptes du prochain exercice.

L'assemblée vote, à l'unanimité, l'admission de quatre nouveaux membres : Mlles Elsbeth Lehmann, à Zoug; Ruth Reinhardt, à Zurich; Ruth Rossé, à Lausanne; Staudinger, à Zurich. La liste des membres sera arrêtée au 1^{er} janvier 1939.

3. *Modification des statuts.* a) Notre groupement étant sollicité d'associer à son activité des institutions et des sociétés, le comité propose à l'assemblée de modifier les statuts de la façon suivante :

§ 3. L'association se compose . . .

lit. b) des personnes *physiques et morales* qui demandent leur admission . . .

Cette modification est adoptée par l'assemblée.

b) Le comité ayant eu, au cours de ces dernières années, à s'occuper du problème des bibliothèques populaires et des bibliothèques spéciales et administratives, il paraît juste de ménager une place aux représentants de ces institutions. Le comité propose donc d'augmenter le nombre de ses sièges en modifiant l'article 7 des statuts de la façon suivante :

« L'association nomme tous les trois ans un comité ... composé de 9 à 11 membres. »

Le président montre qu'on pourrait obtenir le même effet en conservant le nombre actuel des sièges, mais en introduisant un « roulement » plus fréquent; cependant, il y a tout intérêt à ce que les grandes bibliothèques soient représentées au comité, puisqu'elles sont appelées en premier lieu à exécuter les décisions de l'assemblée et du comité et qu'elles en supportent les charges financières. Il y aurait aussi de graves inconvénients à créer, au sein du comité, deux catégories de sièges : ceux qui seraient permanents et ceux qui ne le seraient pas. Le président donne encore connaissance de la démission, comme membre du comité, de M. Gardy, de Genève, qui nous laisse les souvenirs les plus agréables de sa collaboration qui dura plus de trente ans. On aura donc à nommer trois nouveaux membres. Le comité propose M. Mathys, bibliothécaire de la direction des CFF, à Berne, comme représentant des bibliothèques spéciales et administratives; M. Wirz, chef de la Bibliothèque pour Tous, à Berne, comme représentant des bibliothèques populaires, et M. Delarue, successeur de M. Gardy à la direction de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

M. Lüthi, de Berne, ne s'oppose pas à la modification des statuts proposée par le comité, mais propose de son côté de modifier le § 3 a) de la façon suivante :

§ 3. L'association se compose :

a) des directeurs et des fonctionnaires des bibliothèques publiques ... (au lieu de « des membres du personnel supérieur »),

c'est-à-dire de supprimer dans le texte allemand le mot «wissenschaftlich», et d'insérer au § 7 la phrase suivante :

« Les différentes catégories de membres (§ 3 *a* et *b*) doivent être représentées au sein du comité. »

Le comité accepte d'examiner ces propositions et fera rapport à la prochaine assemblée générale.

En passant au vote, l'assemblée décide, à la quasi unanimité des voix, que le comité sera composé de 9 à 11 membres.

M. Kern reprend la suggestion de M. Lüthi; il demande de réserver dès maintenant un siège aux membres non-directeurs. M. Isler rappelle que l'association est un faisceau d'institutions autant qu'un groupement de personnes. Le président fait encore remarquer que certaines décisions du comité étant susceptibles d'entraîner pour les bibliothèques des prestations financières ou d'autres obligations, il importe que ces décisions soient prises par ceux qui peuvent les rendre exécutoires. M. Kern pense que les fonctionnaires pourraient, dans les questions importantes, en référer à leur chef.

M. Wirz voit la solution de la question dans la création d'un douzième siège. M. Godet, tout en considérant que le comité sera toujours forcément et avant tout une délégation des bibliothèques, estime qu'une augmentation même de deux sièges est réalisable.

A la grande majorité des voix, l'assemblée vote cette augmentation, qui portera à treize le nombre des membres du comité. MM. Delarue, Mathys et Wirz sont élus par 46, 39 et 43 suffrages sur 54 bulletins délivrés. M. E. Isler obtient une voix. Les deux autres sièges à pourvoir le seront dans la séance de dimanche.

c) L'Exposition nationale de 1939 comprendra une section des bibliothèques, dont voici le budget :

<i>Dépenses</i>	
Locaux	Fr. 8 000.—
Personnel et administration	» 3 000.—
Total	Fr. 11 000.—

Recettes

Contributions de la Bibl. centrale de Zurich (y compris le don d'un ami de la bibl.) . .	Fr.	4 800.—
» de la Bibl. pour Tous	»	1 000.—
» de la Bibl. nationale (demande en cours au Département de l'Intérieur)	»	1 500.—
» de la Bibl. de Bâle	»	800.—
» de la Bibl. de Berne	»	500.—
» de la Bibl. cant. de Lucerne	»	100.—
» de la Ville de Saint-Gall	»	100.—
» de la Bibl. cant., Lausanne	»	100.—
Autres bibliothèques	»	400.—
	Total	Fr. 9 300.—
Association des bibliothécaires suisses (au maximum)	»	2 500.—
	Total	Fr. 11 800.—

La somme de fr. 2500.— est considérable pour nos modestes ressources, mais il importe, dans cette exposition qui présentera un tableau des diverses activités économiques de la Suisse et, autant que possible, de sa vie intellectuelle, de montrer le développement des bibliothèques dans notre pays.

L'assemblée vote la subvention et M. Burckhardt, en sa qualité de président de la sous-commission chargée de la section des bibliothèques, lui adresse des remerciements.

d) L'assemblée décide de tenir sa prochaine assemblée à Zurich, pendant l'exposition, et laisse au comité le soin d'en fixer la date et d'examiner la proposition qui lui est faite de siéger en même temps que la Conférence de documentation internationale, soit à fin août, à une époque de l'année où la plupart des bibliothécaires sont en vacances.

4. Les propositions individuelles étant remises au lendemain, l'assemblée passe à l'ordre du jour.

5. M. Joseph Müller, bibliothécaire de la Bibliothèque abbatiale, esquisse l'histoire de la bibliothèque confiée à sa garde. Limité par le temps mis à sa disposition, notre collègue est obligé de laisser de côté la période antérieure au XIII^e siècle. A cette époque, l'abbaye connaît une renaissance qui se marque pour sa bibliothèque par des acquisitions importantes. La réputation dont elle jouit lui attire, à l'occasion des conciles de Constance et de Bâle, des visiteurs qui s'approprient plusieurs de ses manuscrits. La Réformation faillit lui être funeste, mais, après la bataille de Cappel, elle jouit, jusqu'au commencement du XVIII^e siècle, d'une paix prolongée. La bibliothèque comptait alors près de 10 000 volumes et plus de 1000 manuscrits. Lors du soulèvement du Toggenbourg, les vainqueurs se partagèrent ses trésors, qui ne lui furent rendus qu'en partie. Au milieu du siècle, la bibliothèque trouva un asile digne d'elle dans le magnifique bâtiment construit par les architectes Peter Thum.

L'auditoire applaudit chaleureusement le conférencier, qui termine son exposé en rappelant les travaux de son prédécesseur, le prélat Fäh, l'éminent collègue dont notre association déplore encore la perte.

Au dîner qui réunit ensuite les bibliothécaires à l'hôtel Hecht, le président donne connaissance d'un message de cordiale sympathie de l'Association des bibliothécaires allemands. Il nous rappelle le souvenir de la première assemblée de notre association, à Saint-Gall, il y a trente ans, lors de l'inauguration du nouveau bâtiment de la Bibliothèque de la Ville. Au programme, figuraient des rapports de Ch. Robert sur la réorganisation de la Bibliothèque nationale et de Hans Barth sur la création d'un catalogue central... C'était le temps de Dierauer, de Fäh, de Schiess et de Wartmann.

Des paroles de bienvenue nous sont adressées tour à tour par M. Römer, conseiller d'Etat, interprète du Conseil de bourgeoisie, du Conseil communal et du gouvernement cantonal; par M. Gsell, président de la «Pro Vadiana», société auxiliaire de la Bibliothèque de la Ville et par M. Nägeli, Stadtammann. Le président

remercie nos collègues Müller et Fehrlin, qui ont organisé cette réunion avec tant de soin. Il remercie également les représentants de la presse et, avec une fantaisie charmante, fait surgir des brumes du passé la figure de S^{te}-Wiborada, la pieuse femme qui, pour avoir refusé de quitter sa cellule, périt sous les coups des Hongrois.

M. Hans Fehrlin, directeur de la Bibliothèque de la Ville, expose ensuite l'histoire de cette institution, dont l'origine est due au réformateur Vadian. Il ajoute quelques mots sur la Bibliothèque cantonale, qui remonte au début du XIX^e siècle et énumère encore les diverses bibliothèques spéciales que compte la ville de Saint-Gall. Il y aurait tout avantage, dit le conférencier, à concentrer les ressources dispersées de la cité.

Deuxième séance

Le dimanche matin, après une visite de la Bibliothèque de la Ville, les congressistes se réunissent à nouveau dans la salle du Grand Conseil. Le président ouvre la séance à 10 h., en saluant les représentants des archives, désireux de tirer profit des renseignements réunis par notre collègue Riser sur la défense aérienne passive.

Mais, préalablement, l'assemblée reprend deux points de l'ordre du jour de la veille laissés en suspens.

a) La *cotisation* des membres individuels est fixée à fr. 5.— et celles des membres collectifs à fr. 10.— au minimum.

b) L'*élection* aux deux nouveaux sièges (12^e et 13^e) créés au sein du comité.

Le président rappelle le but de l'association, qui est la coordination des efforts des bibliothèques en vue de l'accomplissement de tâches d'un intérêt général. Elle ne s'occupe ni du statut du personnel, ni de questions de traitements. L'entrée de fonctionnaires subalternes dans le comité ne pourrait pas modifier cette ligne de conduite, qui est dictée non pas par l'indifférence à l'égard de la situation particulière de nos collègues, mais par la

diversité des conditions des bibliothèques, qui dépendent les unes de la Confédération, d'autres des cantons et des communes, d'autres encore de corporations et de sociétés. La présence, dans le comité, de deux membres appartenant à la même bibliothèque est susceptible de créer des situations délicates, au cas où ces membres divergeraient d'opinion. Si, au contraire, et nous voulons espérer que ce serait la règle, il y a concordance de vues, une double représentation est inutile. Le président rappelle ensuite la répartition actuelle des sièges du comité : quatre membres à Berne (MM. Bloesch, Godet, Mathys et Wirz) et un représentant dans chacune des villes de Bâle, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Saint-Gall, Winterthour et Zurich. A son avis, il serait équitable, dans un comité de 13 membres, de renforcer la part de la Suisse romande. La Bibliothèque cantonale de Lausanne n'y est plus représentée depuis nombre d'années. Toutefois, le comité ne fera pas de propositions.

A titre personnel, M. H. Fehrlin propose Mlle Rivier qui, élue pour un an, comme représentante des bibliothèques populaires, a collaboré avec zèle aux travaux du comité. En outre, sa nomination renforcerait la délégation de la Suisse romande. A son tour, il insiste sur la nécessité de choisir les membres du comité parmi les directeurs des bibliothèques principales.

M. Lüthi propose M. Caflisch ou M. Steiger, tous les deux à Zurich, ou encore Mlle Ramelli, à Lugano. M. Wirz appuie l'idée de faire une place aux différentes parties de la Suisse et recommande à ses collègues de penser aux cantons du Tessin ou de Vaud.

M. Schwarber rappelle que, bien que l'assemblée ait décidé de réserver une place au personnel, il serait juste de donner le second siège créé au canton de Vaud, auquel M. Wirz a fait allusion, c'est-à-dire à la Bibliothèque cantonale de Lausanne.

Après cet échange de vues, l'assemblée élit au douzième siège M. Roulin, de Lausanne, par 34 voix sur 41 bulletins délivrés. Mlle Rivier obtient 4 voix et M. Caflisch 1 voix. Mlle Ramelli est

élue au treizième siège par 24 voix sur 42 bulletins délivrés. Mlle Rivier obtient 12 voix et M. Caflisch 5 voix.

Le président félicite les deux élus et, en la personne de Mlle Ramelli, les dames, nos aimables collègues, et le canton du Tessin, représenté pour la première fois dans le comité.

Pendant le dépouillement des scrutins, M. Kern fait hommage à l'assemblée de la *Bibliographie suisse de statistique et d'économie politique*, publiée tout récemment par le Bureau fédéral de statistique. Puis, l'assemblée passe à l'ordre du jour.

1. M. E. Mathys, bibliothécaire à la Direction générale des Chemins de fer fédéraux, à Berne, présente un *rapport sur la 14^e session de la Fédération internationale de documentation, à Oxford*. Vingt-neuf pays y étaient représentés par 335 délégués. La Suisse l'était par le conférencier et par M. W. Janicki, ing. Une centaine de rapports, distribués avant la conférence, sollicitaient l'attention des congressistes groupés en dix sections.

Parmi les sujets traités, figuraient la question des résumés des articles de revues, le développement de la classification décimale et l'état des recherches bibliographiques dans les différents pays. La bibliographie de la statistique et de l'économie nationale en Suisse faisait l'objet d'un rapport de notre collègue Kern, et M. Lutz avait dressé pour le congrès un tableau des recherches bibliographiques en Suisse, tandis que le conférencier présentait un aperçu de la bibliographie de notre administration postale et de nos Chemins de fer fédéraux.

Les moyens de reproduction, les questions de cataloguement et de classification, les périodiques, la façon de les cataloguer et de les mettre en valeur, groupaient les congressistes en sections spéciales.

Notre collègue, M. Cowley de Londres, fit d'utiles observations sur la formation professionnelle des préposés aux offices de documentation et des bibliothécaires, préparation qui doit être l'objet des mêmes soins et viser à favoriser les relations entre ces deux professions destinées à se compléter.

Dans un rapport sur la documentation et les bibliothèques, M. Henri Lemaître, de Paris, s'appliqua à définir les tâches qui appartiennent en propre aux associations de bibliothécaires et les domaines où celles-ci peuvent travailler parallèlement avec les organisations des «documentalistes» et collaborer avec elles.

La prochaine conférence qui se réunira à Zurich, l'été prochain, contribuera à ce travail de discrimination.

Parmi les trois vices-présidents chargés de l'organisation de la prochaine conférence, nous sommes heureux de relever le nom du président du «Literaturnachweis», notre collègue Mathys, et d'apprendre que les relations nouées dans les conférences de Paris et d'Oxford, se fortifieront, l'année prochaine, dans notre pays.

2. M. A. Riser, inspecteur de la Division de la défense aérienne passive au Département militaire fédéral, à Berne, aborde un sujet d'une importance vitale, à l'heure actuelle, en exposant le problème de la défense aérienne dans les bibliothèques et les archives. Il décrit les différentes bombes que peuvent lancer les avions et les matières dont elles sont chargées, et illustre cette introduction technique en présentant, dans des flacons soigneusement bouchés, des échantillons de ces produits et des fragments de parchemin et de papier soumis à leur action. Les antidotes sont également décrits, ainsi que les moyens préconisés pour mettre les dépôts de livres et de documents à l'abri des bombes et des incendies. Pour des collections très précieuses et d'un petit volume, un abri souterrain et en béton présente les plus sûres garanties. Quant aux grandes collections, elles devront être logées, de préférence, dans des bâtiments de béton, percés de baies peu nombreuses. D'une enquête poursuivie dans une quinzaine de pays, il résulte, dit en terminant le conférencier, que les arrêtés pris par le gouvernement fédéral et destinés à la population civile en général peuvent être également d'une grande utilité aux bibliothèques et aux archives, aussi bien en temps de guerre que pour prévenir les incendies qui menacent toujours n'importe quel bâtiment.

Un délicieux déjeuner, au café Pfund, permit aux bibliothécaires et aux archivistes d'oublier, pour quelques instants, les dangers évoqués par M. Riser. Des autocars, aimablement mis à leur disposition par les autorités de la Ville et de la Bourgeoisie de Saint-Gall, les emmenèrent ensuite vers Gais, Stoos, Altstätten, Berneck et Walzenhausen, où ils eurent l'occasion d'admirer, dans la lumière d'un bel après-midi d'automne, quelques-uns des sites les plus pittoresques des cantons de Saint-Gall et d'Appenzell.

Cours de perfectionnement

Réunis, le lundi matin, dans la bibliothèque de l'abbaye, les congressistes entendent deux exposés, dont la matière a été puisée dans les précieux manuscrits qui tapissent les murs.

Le premier, de M. A. Bruckner, de Bâle, sur *L'école calligraphique de Saint-Gall*, très active du IX^e au XIII^e siècle. Plus de quatre cents manuscrits conservés dans les principales bibliothèques de l'Europe, et à Saint-Gall même, témoignent de l'éclat de ce foyer de civilisation. Une série exceptionnelle d'actes privés de la même époque offre des points de comparaison nombreux pour l'étude de cette école. En quelques instants, le conférencier sut mettre à la portée de ses auditeurs quelques-unes des conclusions du savant ouvrage qu'il est en train de publier sur les *Scriptoria medii aevi Helvetica*.

En exprimant la gratitude de ses collègues à M. Bruckner, M. Burckhardt ne peut s'empêcher de regretter le temps béni où les bibliothécaires étaient aussi des calligraphes.

Les congressistes ont encore le plaisir d'entendre M. Joseph Müller, bibliothécaire de la Bibliothèque abbatiale, les entretenir de *L'école de peinture de Saint-Gall*. Réputés comme calligraphes, les moines de l'abbaye se distinguaient également dans l'enluminure et la décoration des initiales. Plusieurs des manuscrits les plus richement ornés : les psautiers de Wolfcoz et de Folchart,

enfin le fameux *Aureus*, d'une beauté incomparable, illustrent cet exposé si vivant et si personnel.

Avant de rompre le cercle qu'ils ont formé autour du conférencier, les congressistes lui témoignent leur gratitude par de vifs applaudissements. Les bibliothécaires, ainsi que l'assure leur président en termes chaleureux, n'oublieront pas cette matinée passée dans la bibliothèque de l'abbaye et les renseignements qu'ils ont tirés des causeries de MM. Bruckner et Müller, gracieusement secondés par Mademoiselle Müller, l'aimable collaboratrice de son frère.

André Bovet.

Liste des participants à l'assemblée générale :

Altermatt, Leo, Solothurn; Altherr, Viktor, St. Gallen; Bernus, Henri, Bern; Bigler, Rudolf, Burgdorf; Bloesch, Hans, Bern; Bouvier, Auguste, Genève; Bovet, André, Neuchâtel; Bruckner, Albert, Basel; Brunner, Jost, Basel; Burckhardt, Felix, Zürich; Dejung, Emanuel, Winterthur; Delarue, Henri, Genève; Dietrich, Joseph, Fribourg; Dubois, Frédéric, Lausanne; Fayod, Mlle Violette M., Genève; Fehrlin, Hans, St. Gallen; Forrer, Louis, Zürich; Frauenfelder, Reinhard, Schaffhausen; Gabathuler, Mathäus, St. Gallen; Gallmann, Frl. Anna, Winterthur; Germond, Mlle Suzanne, Lausanne; Glutz, Konrad, Solothurn; Godet, Marcel, Bern; Handrick, Franz, Fribourg; Hermann, Eugen, Basel; Hess, Alfred, Zug; Husner, Fritz, Basel; Jenny, Frl. Erika, Basel; Isler, Egon, Frauenfeld; Kaspar, A., Bern; Kern, Leo M., Bern; Lokay, Herbert, Genève; Lüthi, Karl J., Bern; Lutz, Hans, Bern; Mathys, Ernst, Bern; Meyer, Wilhelm J., Bern; Müller, Joseph, St. Gallen; Müller-Häni, Joseph-Anton, St. Gallen; Nägeli, Albert, Trogen; Neumann, Frl. Adi, Luzern; Quervain de, Fritz, Bern; Pieth, Friedrich, Chur; Ramelli, Mlle Adriana, Lugano; Reymond, Marcel, Lausanne; Riser, Alfred, Bern; Rivier, Mlle Hélène, Genève; Roth, C., Basel; Schenk, Frl. Alice, Bern; Scherrer, P., Basel; Schmid, Bernhard, Bern; Schnellmann, Meinrad, Luzern; Schwarber, Karl, Basel; Sieber, Paul, Zürich; Sigrist, Frl. Vreni, St. Gallen; Strahm, Hans, Bern; Studer, Frl. Ella, Zürich; Trog, Frl. Hilda, Basel; Voruz, Jean, Lausanne; Waldkirch, Frl. Gertrud von, Zürich; Weigelt, Frl. Gertrud, Bern; Wild, Frl. Helen, Zürich; Wirz, Hans-Georg, Bern; Wissler, Gustav, Bern; Willi, F., Rorschach; Zehntner, Hans, Basel.